



Poursuite du mouvement social contre l'insécurité

Le gouvernement a fait le service minimum en prenant des mesures sécuritaires qui restent à renforcer mais le volet social

est à construire. Il aura quand même fallu plusieurs semaines de droit de retrait des agents des établissements scolaires et des chauffeurs de bus, puis de grèves avec barrages pour en arriver à ces premières mesures. Elles ont été obtenues grâce à la détermination des manifestants et aux menaces concrétisées sur la tenue de la rentrée et des élections législatives partielles d'aujourd'hui. L'essai a été transformé puisque les parents d'élèves ont massivement refusé d'envoyer leurs enfants dans les établissements scolaires. Par conséquent, la rentrée a été ratée, contrairement à ce que raconte la propagande gouvernementale et ce parce que le soutien populaire à **ce mouvement est massif** et entièrement justifié tant l'absence d'écoute des acteurs de terrain est devenue intolérable. La circulaire du Vice-rectorat appelant nos collègues à pointer dans des établissements de proximité géographique en dehors de leur établissement d'exercice, n'est pas légale et entraîne une prise de risque pour les enseignants. C'est un bel exemple de décision arbitraire qui illustre l'absence de concertation. Elle est une nouvelle provocation qui ne restera pas sans suite.

L'appel au boycott des élections est aussi massivement suivi aujourd'hui à n'en pas douter. Les résultats le démontreront bientôt. Des élections à faible participation entament et décrédibilisent leur légitimité. Les questions posées par cette immense mobilisation vont au-delà des enjeux d'une élection partielle fut-elle législative. Ce mouvement exige un rattrapage en matière de logement, de transports, de mesures pour l'emploi, d'infrastructures et de protection sociale. Mayotte, 101^{ème} département et française depuis 1841 avant Nice et la Savoie, veut plus d'État sans attendre !

Il ne s'arrêtera pas aux mesures qui relèvent des compétences régaliennes de l'État. Les services publics comme la santé et l'éducation doivent obtenir un renforcement des effectifs en titulaires au moyen de mesures d'attractivité. Nous avons des propositions déjà faites lors du mouvement d'avril

2016 quand Annick Girardin était ministre de la Fonction Publique mais jamais acceptées. Elles sont pour certaines dans la table revendicative. Elles doivent aujourd'hui être entendues par un émissaire clairement mandaté par l'Etat qui puisse s'engager au nom du premier Ministre afin de trancher sur d'éventuels désaccords interministériels. Cela est un préalable à l'ouverture de négociations.

Les barrages sont toujours là aujourd'hui dimanche 18 mars et la grève continue. La FSU maintient son préavis jusqu'à nouvel ordre. Le rassemblement populaire et unitaire, c'est ici et maintenant !